

# RETRO SOCIÉTÉ

2021

provinces.union@sonapresse.com

## Et aussi...

### • CODE DU TRAVAIL : UNE MOUTURE ÉVOLUTIVE



Photo: DR/L'Union

**Commencée** en 2015 à la faveur de plusieurs travaux préparatoires et rencontres tripartites, la révision du Code du travail en République gabonaise a été validée par le Parlement en juin dernier, après les quitus du Conseil des ministres et du Conseil d'État. Important instrument juridique, il présente une forme évolutive s'adaptant aux réalités actuelles, avec une ouverture du marché de l'emploi formel à de nouvelles catégories de travailleurs.

### • ÉGALITÉ HOMME/FEMME : UNE AVANCÉE RÉVOLUTIONNAIRE



Photo: DR/L'Union

**En** matière de parité homme/femme, la loi n'a jamais autant fait de progrès qu'au cours de ces dernières années. On se rappelle qu'en septembre 2020, une Stratégie de la réduction des inégalités entre les deux sexes, conçue sous le regard de la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, a ouvert une nouvelle ère dans la protection des droits fondamentaux. Le concept gouvernemental "Gabon Égalité" a été mis en place, un numéro vert (1404) instauré pour dénoncer les violences, et un arsenal juridique établi. Il s'agit notamment des lois n° 004/2021 du 15 septembre 2021 portant modification du Code civil, n° 005/2021 du 6 septembre 2021 portant modification du Code pénal, et n° 006/2020 du 6 septembre 2021 portant élimination des violences faites aux femmes.

### • CULTURE : LE GABON CONQUÉRANT ET GAGNANT



Photo: DR/L'Union

**Sur** le plan culturel, l'aura du Gabon a rayonné sur plusieurs fronts à l'international en 2021. Samantha Biffot a remporté le prix de la meilleure série télévisée au Fespaco 2021, en octobre. Puis, Manitou, prix RFI talent du rire, en décembre. Melchy Obiang, grand prix spécial du jury au festival international du cinéma africain et afro-descendant, en octobre dernier, et Shan'l, meilleure artiste féminine d'Afrique centrale aux Afrima awards, en novembre.

Par F.S.L

# Éducation : une drôle d'année !

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

Photo: H.N.M./L'Union

Le ministre de l'Éducation nationale dans une salle de classe.

## Covid-19 : une année qui s'achève sur une nouvelle vague

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

**2**021 aura été une année redoutable sur le front de la pandémie. De janvier à décembre, le Gabon aura enregistré plus de 30 300 cas testés positifs au Covid-19. 288 personnes sont décédées de Covid-19 au 26 décembre 2021 et 36 740 en ont été guéries à la même date.

Pourtant, en début d'année, rien ne présageait ce tableau sombre. 2021 s'ouvrait en effet au soir du 4 janvier avec 66 décès cumulés, 9 605 cas testés positifs et 9 415 personnes guéries de la maladie. Le pays sortait à peine d'une 1<sup>re</sup> vague marquée par des stratégies de riposte encore en essai mais qui avaient fait leurs preuves. La crise avait été maîtrisée au regard des chiffres moins affolants. Cette accalmie au niveau des contaminations a été de courte durée puisque dès le 14 février, le gouvernement annonçait la survenue de la 2<sup>e</sup> vague, plus meurtrière, caractérisée par la présence du variant Delta. De nouvelles mesures sont alors instaurées pour stopper la

progression de la maladie.

Pendant ce temps, le Comité en charge de la riposte contre cette maladie, comme les autres pays, organise la campagne de vaccination. Le Comité national de vaccination contre le Covid-19 au Gabon (Copivac) voit alors le jour et se charge d'organiser l'administration du vaccin à la population. Les premières doses du vaccin Sinopharm arrivent le 12 mars 2021. Aussitôt commence la campagne vaccinale par l'administration de doses aux autorités en tête desquelles le président de la République, Ali Bongo Ondimba qui a reçu sa 1<sup>re</sup> injection le 23 mars, jour de lancement de la campagne de vaccination.

La situation se stabilise avant d'être à nouveau agitée par une 3<sup>e</sup> vague dès septembre. Et l'année s'achève sur une 4<sup>e</sup> avec à peine 266 900 personnes vaccinées au 27 décembre. Sans oublier la menace du variant Omicron qui fait des dégâts considérables à travers le monde.

Seul Dieu sait ce que nous réserve 2022 à cet égard !

**L**E coronavirus n'aura pas été le seul facteur déstabilisant du système éducatif gabonais tout au long de 2021, tant les mouvements d'humeur des partenaires sociaux et les mesures gouvernementales s'y sont longuement entremêlés durant l'année qui s'achève. Après l'expérimentation du quadrimestre l'année dernière, le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama-Daouda, avait donné le ton, en annonçant le 5 septembre dernier, la déclinaison du calendrier scolaire avec le retour aux trimestres.

Le premier couac interviendra quelques jours avant le début des cours prévu le 27 septembre, avec l'annonce de l'entrée en grève des syndicats enseignants, revendiquant la résolution d'une batterie de points non réglés l'an dernier. Ils revendiquent, entre autres, le paiement des primes, le règlement des situations administratives, la gestion de la crise du Covid-19. Un mouvement d'humeur qui va conduire le gouvernement à inviter les deux syndicats les plus représentatifs (Sena et Conasysed) à la table des négociations.

La rencontre s'avère être un échec car, quelques jours après, le mouvement est reconduit pour une période de deux semaines. Ce qui va, selon la tutelle, affecter près de 20 % d'établissements scolaires sur l'ensemble du territoire national. Et pour apaiser les tensions, le gouvernement va accéder à certaines revendications, tout en décidant de mettre, sur bons de caisse, les enseignants grévistes et en procédant au règlement de certaines situations administratives. Une pilule amère qui va faire grand bruit.

Si la livraison de plusieurs établissements dans le cadre du Projet d'investissements dans le secteur de l'Éducation (Pise), aura été l'un des points positifs de l'année, les événements à inscrire sur le tableau sombre sont les décès du leader syndical de la Conasysed, Louis Patrick Mombo, et d'un élève du lycée technique Omar-Bongo.